



Monsieur Frédéric OLIVIER  
Gérant  
**SARL DESCARGUES OLIVIER**  
Le Catalo  
46120 LACAPELLE-MARIVAL

Catus, le 28 mai 2021

Dossier suivi par Nicolas CAMPAN  
Réf. : SATANC-21-005-NC

Objet : Adhésion protocole « Installateurs » - Charte départementale de l'assainissement non collectif.

Monsieur le Gérant,

J'ai le plaisir de vous informer que le comité de suivi du protocole professionnel « Installateurs » a validé le renouvellement de votre adhésion à la charte départementale de l'assainissement non collectif du Lot pour la période du 01 avril 2021 au 31 mars 2022.

Vous trouverez en pièce jointe le compte rendu de la réunion du comité de suivi, la carte des intervenants en matière de contrôle d'assainissement non collectif avec leurs coordonnées ainsi que les listes des signataires des différents protocoles professionnels.

Comme cela fut évoqué lors de la réunion du comité de suivi, je me permets de vous rappeler les engagements liés à la signature du protocole :

- informer le SPANC au minimum 48 heures avant le début des travaux de manière à s'assurer de la bonne instruction du projet d'assainissement,
- prendre connaissance du compte rendu de contrôle de projet établi par le SPANC et dans le cas où ce dernier n'aurait pas été réalisé, inviter le maître d'ouvrage à retirer une demande d'installation,
- informer immédiatement le SPANC si l'ouverture de fouille fait apparaître des éléments susceptibles de remettre en cause la nature du projet d'assainissement (hétérogénéité du sol, présence d'une couche argileuse, nature du rocher, etc.),
- réaliser un dispositif d'assainissement non collectif selon les prescriptions réglementaires et techniques en vigueur et n'utiliser que des matériaux ou des composants normés (conformité au DTU 64-1 pour le sable, marquage CE pour les fosses...) permettant d'assurer leur traçabilité,
- informer le SPANC sur tout problème de fonctionnement ou de fabrication constaté sur les différents composants des dispositifs d'assainissement non collectif,
- participer aux sessions d'information organisées dans le cadre de la charte départementale.

Vous souhaitant bonne réception de ces documents et vous remerciant pour votre implication dans cette démarche départementale, je vous prie d'agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Responsable du Service Eau

Fabien JOLLY

PJ :

- compte rendu de la réunion du comité de suivi du 11/03/2021
- carte des intervenants en matière de contrôle
- listes des signataires des différents protocoles professionnels



déchets | eau | énergie